

Rencontrez vos élus

Parce qu'une ville se doit de rester en contact avec ses habitants et que le dialogue, l'échange et la concertation sont une priorité pour la municipalité, il existe divers dispositifs permettant aux Saint-Égrévois de rencontrer leurs élus...

Notre quartier, parlons-en !

Lancé en 2012, ce dispositif permet aux habitants des trois secteurs de la Ville de parler de leur quartier avec leurs élus à l'occasion de "déambulations sur le terrain".

[En savoir plus sur le dispositif "Notre quartier parlons-en !", cliquez ici](#)

Les élus viennent à votre rencontre

Ponctuellement, des élus tiennent une permanence dans les différents secteurs de la ville et reçoivent sans rendez-vous les Saint-Égrévois qui le souhaitent.

[En savoir plus sur ces permanences, cliquez ici](#)

Sur rendez-vous

Il est également possible de solliciter un rendez-vous avec le maire ou un élu, en contactant le cabinet du maire :

→ par mail : cabinetdumaire@mairie-st-egreve.fr

→ par téléphone au 04 76 56 53 41.

→ à l'aide du [formulaire de contact dédié \(cliquez ici\)](#)

Pour un traitement plus rapide et plus précis de votre demande, pensez à en préciser le motif.



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE
36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00